

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 25 septembre 2024 à 9 h  
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mairesse  
M. Luc Rabouin, Président du comité exécutif  
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif  
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif  
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif  
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif  
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif  
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif  
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif  
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif  
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif  
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif  
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Benoit Dagenais, Directeur général  
Mme Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie  
M. Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité  
M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville  
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances  
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée à la mairesse  
M. Alex Norris, Conseiller associé  
Mme Despina Sourias, Conseillère associée  
M. François Limoges, Leader de la majorité

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE24 1445**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 septembre 2024, en y retirant les points 20.007 et 40.003, et en y ajoutant le point 50.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE24 1446**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 31 octobre 2027, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, par laquelle Groupe Qualinet inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services de nettoyage après sinistre, pour une somme maximale de 322 296,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20590;
- 2- d'autoriser une dépense de 64 459,35 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1247157014

---

**CE24 1447**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 35 mois, soit du 1<sup>er</sup> novembre 2024 au 30 septembre 2027, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, par laquelle Groupe Qualinet inc., seul soumissionnaire, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services d'installations de barricades pour les bâtiments de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 284 563,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20572;
- 2- d'autoriser une dépense de 56 912,63 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1247157016

---

**CE24 1448**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Distribution Maranda inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'aménagement de boîtes sur des camions fournis par la Ville pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 159 113,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20587;
- 2- d'autoriser une dépense de 173 867,07 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Distribution Maranda inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1247567028

---

#### **CE24 1449**

Il est

**RÉSOLU :**

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Distribution Maranda inc., seul soumissionnaire, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, pour chacun des lots, les commandes pour la fourniture et l'installation d'aménagement à l'intérieur de fourgons utilitaires fournis par la Ville pour les activités du Service de police de la Ville de Montréal, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20604 :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Distribution Maranda inc.	Lot 1 - Devis 227E24A11 Fourniture et aménagement pour fourgon allongé à essence fourni par la Ville - Métier reconstitutionniste	162 217,08 \$
Distribution Maranda inc.	Lot 2 - Devis 227F24A11 Fourniture et aménagement pour fourgon allongé à essence fourni par la Ville - Métier serrurier	118 549,57 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 56 153,33 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1247567029

---

#### **CE24 1450**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

**RÉSOLU :**

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 293 681,28 \$, taxes incluses, pour les services professionnels des avocats dans le cadre du contrat accordé à IMK (DA213302003);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1247581001

---

**CE24 1451**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'avenant modifiant l'entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire et la Ville de Montréal (CG24 0210), établissant les modalités et conditions d'octroi d'un premier versement de 5 M\$, pour la période se terminant le 31 octobre 2024.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1248444001

---

**CE24 1452**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet de convention de modification du bail par lequel la Ville de Montréal loue à 9480-8789 Québec inc., pour une période additionnelle d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024, un immeuble dont le terrain est d'une superficie de 1 360 mètres carrés et le bâtiment d'une superficie d'environ 492 mètres carrés, situé au 690 – 700, rue Jarry Ouest, à des fins de garage mécanique, pour un loyer total de 41 913,72 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de modification du bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1248682006

---

**CE24 1453**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense estimée à 2 349,58 \$ relative au déplacement de M. Robert Beaudry, membre du comité exécutif, responsable de l'urbanisme, de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) et de l'itinérance, afin de participer à la Conférence nationale pour mettre fin à l'itinérance (CAEH24 - ACMF124) qui se tiendra à Ottawa, du 29 au 31 octobre 2024;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1240771002

---

**CE24 1454**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de recommander au gouvernement du Québec, en vertu des articles 4.1 et 7 de la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, la nomination d'une représentante de la Ville de Montréal au sein du conseil d'administration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) provenant des bibliothèques des arrondissements du territoire de la Ville, soit Karyne St-Pierre, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1246218001

---

**CE24 1455**

Vu la résolution CA24 16 0214 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 4 septembre 2024;

Il est

RÉSOLU :

d'accepter la demande d'indemnisation pour un montant total de 679 084,03 \$, taxes nettes, à même le fonds d'auto-assurance de la Ville de Montréal pour 354 359 \$ et le budget de dépenses contingentes pour 324 725,03 \$ correspondant à la portion admissible de la différence entre l'estimé et le contrat accordé à la suite de l'appel d'offres public 2475-AOP-TRV05 pour les travaux de rénovation et de mise aux normes du chalet du parc Saint-Viateur, incendié le 11 novembre 2021 et autoriser le virement budgétaire vers l'arrondissement d'Outremont.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1246613001

---

**CE24 1456**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA24 30 09 0251 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles en date du 3 septembre 2024;

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser le virement de crédit de 2 512 978,36 \$, taxes incluses, provenant du Service de la gestion et planification des immeubles, pour le financement des travaux de réfection de la toiture de l'aréna René-Masson, dans le cadre du contrat accordé à l'entreprise Toiture Perreault inc. (CA24 30 07 0195), par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1246913003

---

**CE24 1457**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser la réception d'une subvention de 635 736 \$ provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'application de la Méthode d'évaluation des risques d'inondation et sa gestion (MÉRIGE);
- 2- d'approuver un projet de convention entre ce ministère et la Ville de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de cette subvention;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant;
- 4- d'autoriser le Service de sécurité incendie de Montréal à affecter ce montant pour l'évaluation des risques liés aux inondations et de leur gestion sur le territoire de la Ville conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1246116002

---

**CE24 1458**

Vu la résolution CA24 13 0191 du conseil d'arrondissement de Saint-Léonard en date du 3 septembre 2024;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville de Montréal, volet budget de fonctionnement, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Saint-Léonard, de l'aide financière de 300 000 \$ provenant du ministère de la Sécurité publique, pour les exercices financiers 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, dans le cadre du « Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture »;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1243574008

---

**CE24 1459**

Vu l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4);

Vu la résolution CA24 19 0240 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 3 septembre 2024;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Lachine, de l'aide financière de 32 400 \$ du ministère de l'Éducation du Gouvernement du Québec, pour le projet de mise en œuvre et de gratuité des formations menant au brevet de sauveteur national et de moniteur aquatique;

- 2- d'augmenter la base budgétaire de l'arrondissement conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1247626005

---

**CE24 1460**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 563,38 \$ relative à la participation de Jocelyn Pauzé, conseiller de Ville, district Marie-Victorin, à la 25<sup>e</sup> édition de la Conférence Annuelle du Loisir Municipal (CALM), organisée par l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM), qui se tiendra du 2 au 4 octobre 2024, à Montréal, sous le thème « On se calm...pour être eau devant de la vague »;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1241516001

---

**CE24 1461**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 1 579,11 \$, relative au déplacement de Mme Caroline Bourgeois, vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, afin de prendre part au 102<sup>e</sup> Bureau exécutif de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) à Paris, du 29 septembre au 5 octobre 2024;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1241516002

---

**CE24 1462**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les initiatives culturelles décrites au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public du 25 septembre au 7 octobre 2024.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1247317011

---

**CE24 1463**

Vu la résolution CA24 19 0247 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 3 septembre 2024;

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (21-012), l'ordonnance numéro 11, jointe au présent dossier décisionnel, relative à l'autorisation de la garde d'animaux de ferme dans le cadre des fêtes des récoltes tenues le 12 octobre 2024 dans l'arrondissement de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1246559001

---

**CE24 1464**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord de la 14<sup>e</sup> Avenue, entre la rue Reeves et la rue René-Lévesque, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente;

de recommander au conseil municipal :

de créer une servitude à des fins de télécommunications et de transport d'énergie sur les lots 6 460 909 à 6 460 912, 6 460 914 à 6 460 920, une partie du lot 6 460 924, le lot 6 460 925 et une partie du lot 6 460 926 tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dont l'emprise est délimitée par les lettres NPCQRFSTUVKLMN sur le plan Q-135-1 Pointe-aux-Trembles, préparé par Gabriel Bélec Dupuis, arpenteur-géomètre, le 5 avril 2022, sous le numéro 800 de ses minutes, dossier 23269.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1229081002

---

**CE24 1465**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au nord-ouest de la rue Honoré-Vaillancourt, entre la 5<sup>e</sup> Avenue et la 6<sup>e</sup> Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente;

de recommander au conseil municipal :

de créer une servitude d'utilités publiques à des fins de télécommunications et de distribution d'énergie sur les lots 6 533 460 à 6 533 463 inclusivement, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1249081001

---

**CE24 1466**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser rétroactivement l'Entente de prêt de service entre la Sûreté du Québec (SQ) et la Ville de Montréal pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2027 pour l'affectation d'une ressource policière du Service de police de la ville de Montréal (SPVM) au Centre québécois de dépistage des armes à feu (CQDAAF), pour une durée de trois ans, avec la possibilité de renouvellement d'une année additionnelle;
- 2- d'autoriser un budget additionnel équivalent de revenus et de dépenses pour 2024 de 118 410 \$ à cet effet, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'autoriser l'augmentation temporaire de l'effectif autorisé d'un poste policier pour la durée de l'entente;
- 4- d'autoriser le directeur du SPVM à signer l'Entente de prêt de service pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 5- d'autoriser un ajustement de la base budgétaire pour 2025 à 2028 selon les informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1245326009

---

**CE24 1467**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de remplacer le texte de la résolution CE22 0133 par le suivant : approuver un congé sans solde pour l'employé ayant le matricule 100018526 pour la période du 31 janvier 2022 au 25 avril 2025.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1247273001

---

**CE24 1468**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière (SSI), relatif aux contrats de location et d'aliénation d'immeubles conclus du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2024, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) et de l'article 26 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1249600010

---

**Levée de la séance à 10 h 45**

70.001

---

Les résolutions CE24 1445 à CE24 1385 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Luc Rabouin  
Président du comité exécutif

---

Emmanuel Tani-Moore  
Greffier de la Ville